

**SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS
de la ville d'Aix-les-Bains
MERCREDI 10 AVRIL 2024**

Délibération N° 11/2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le dix avril à 17h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur première convocation, s'est réuni au centre des congrès rue Jean Monard, sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

Etaient présents :

Mme Michelle BRAUER, Mme Geneviève CHOULET, M Jean Marc VIAL, M Maxime BERTRAND, Mme Fatiha BRUNETTI, Mme Chantal CURTELIN, Mme Céline NOEL LARDIN, Mme France BRUYERE, M André GRANGER, M Daniel MANSOZ et M Guy JANET MAITRE.

Nombres d'administrateurs :

En exercice	17
Présents	11
Votants	11

Demande de secours

M B*** a une dette de 645,78€ auprès de la SAUR. Sa situation financière et familiale, ses revenus et le reste à charge ne lui permettent pas d'apurer cette dette. Le FSL est sollicité à hauteur de 160€ ce qui laisse à la charge de M 485,78€. Le CA après échange se prononce sur une aide d'un **montant de 250€ au vus des éléments fournis ce jour (deux cent cinquante euros)**

Le CA offre la possibilité de réexaminer la demande aux vus d'éléments complémentaires dans le dossier lors d'une prochaine séance.

Mme B*** a une dette de 468.60€ auprès de la SAUR. Sa situation financière et familiale, ses revenus et le reste à charge ne lui permettent pas d'apurer cette dette. Le FSL est sollicité à hauteur de 190€ ce qui laisse à la charge de Mme 278,6€.

Le CA après échange se prononce sur une aide d'un **montant de 200€ (deux cent euros)** Cet engagement laissera à la charge de Mme une somme de 78€ payable en 2 fois.

Délibération adoptée à l'unanimité :

Ont voté pour : 11 voix

Fait à Aix les Bains, le 12/04/2024

Acte rendu exécutoire le 19/04/2024

Après envoi à la Préfecture le 19/04/2024

Et publication du 19/04/2024

pour le Président et par délégation
Michelle BRAUER
la Vice-présidente



Brauer M